



URPS Médecins AuRA
20, rue Barrier
69006 LYON
Tél : 04 72 74 02 75
Fax : 04 72 74 00 23
Mail : urps@urps-med-aura.fr
www.urps-med-aura.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 23 novembre 2020

L'URPS Médecins libéraux Auvergne Rhône-Alpes se réjouit de l'annonce faite par le ministère de la santé ce jour du choix fait d'expérimenter le Service d'Accès aux Soins dans les départements de l'Isère, du Rhône et de la Savoie.

L'URPS ML s'est totalement investie dans la préparation des dossiers de candidature des départements de la région en collaboration étroite avec les CHU et centres hospitaliers. Outre son expertise, elle a apporté le logiciel de gestion des demandes de soins non programmés Medunion Urgences qu'elle a conçu pour cela.

C'est pourquoi **l'URPS ML regrette vivement que le département de l'Allier n'ait pas été choisi** alors que son dossier était d'excellente qualité. Il lui semble regrettable que **parmi les trois départements choisis, dans notre région, aucun ne soit un département d'Auvergne.**

L'URPS ML encourage les acteurs de l'Allier à construire un système de prise en charge des demandes de soins non programmés sur leur propre projet, en attendant de le faire évoluer si besoin dans les normes qui seront fixées après l'expérimentation pour le fonctionnement du service d'accès aux soins. L'Union se tient à disposition des acteurs qui souhaitent organiser sur leur territoire la réponse aux soins non programmés, qu'il s'agisse des CPTS ou de toute autre organisation.

Enfin, l'URPS Médecins libéraux Auvergne Rhône-Alpes continuera à s'investir dans la mise en œuvre de ces trois projets en apportant son soutien et son expertise aux acteurs départementaux que sont les soignants libéraux et les structures hospitalières.

Contacts :

Dr Pierre-Jean Ternamian, médecin radiologue - Président : 06 08 69 79 93

Dr Vincent Rébeillé-Borgella, médecin généraliste - Secrétaire général : 06 15 17 26 51